

22 mars 2017 - Seul le prononcé fait foi <u>Télécharger le .pdf</u>

Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur l'attaque terroriste de Londres et sur la sécurité dans les établissements pénitentiaires, à Villepinte le 22 mars 2017. J'ai appris au cours de l'après-midi l'attaque terroriste qui a eu lieu à Londres aujourd'hui. Nous exprimons, au nom de la France, toute notre solidarité et tout notre soutien au peuple britannique et à la Première ministre, Theresa MAY, qui elle-même était à la Chambre des communes quand cela s'est produit et a été amenée à quitter précipitamment les lieux.

A l'heure où je m'exprime, je ne suis pas encore sûr qu'il n'y ait pas de Français qui soient concernés. Nous faisons donc en sorte de connaître d'abord le bilan exact. Nous savons que le terroriste a été tué mais nous n'en savons pas plus sur le nombre de blessés et sur la gravité. Mon attention est d'abord de faire en sorte que nous comprenions bien que le terrorisme nous concerne tous -et la France, qui a été si frappée ces temps derniers, peut savoir ce que le peuple britannique a comme souffrances aujourd'hui et, en même temps, nous devons apporter toutes les conditions pour répondre à ces attaques.

C'est ce que nous avons fait depuis plusieurs mois ici, en France. C'est ce que j'ai appelé aussi au plan européen. On voit bien que c'est au niveau européen et même au-delà qu'il faut s'organiser et heureusement que des mesures ont été prises, même si elles n'empêchent pas des attaques de se produire.

Enfin je l'ai dit, nous faisons tout pour savoir s'il y a des Français qui pourraient être concernés hélas par ce qui s'est produit.

Ensuite, il y a la raison de ma venue ici, à Villepinte. C'est pour adresser un message de soutien, un message de reconnaissance et de gratitude à l'égard des personnels de l'administration pénitentiaire. Ils font un travail difficile dans une société que nous savons violente, avec une surpopulation carcérale qui, même si nous avons pris des moyens et développé un certain nombre de projets d'établissements pénitentiaires nouveaux. La population carcérale reste très importante par rapport au nombre de places disponibles.

Mon premier devoir est de faire en sorte que nous renforcions les moyens, les crédits en faveur de l'administration pénitentiaire et c'est aussi de dire aux personnels qui s'y dévouent et à tous ceux qui accompagnent sur le plan social ce qui se produit dans les établissements pénitentiaires notre reconnaissance et notre gratitude.

Je veux également insister sur une initiative qui a été prise par l'administration pénitentiaire et qui trouve ici une de ses illustrations, c'est ce que l'on appelle les établissements qui peuvent offrir des modules « Respect ». Modules « Respect » ici, c'est 190 détenus qui signent un contrat et qui s'engagent à respecter encore davantage les obligations et à écarter tous les produits ou tous les matériels qui sont formellement interdits et qui s'associent à une démarche d'insertion permettant leur sortie dans de bonnes conditions.

On voit bien que ce module fonctionne, à la satisfaction des personnels et également avec des résultats sur le comportement des détenus. Ce qui prouve que l'on peut, dans les établissements pénitentiaires, à la fois assurer la sécurité c'est la première condition protéger la société et en même temps permettre que l'on puisse accompagner les détenus, pour que lorsqu'ils sortiront au terme de leur peine, ils puissent s'intégrer et s'insérer.

C'est le but : éviter la récidive et en même temps avoir dans les établissements pénitentiaires le calme et la sécurité. Ce type d'initiative y contribue. Je veux saluer, là-encore, la direction de cet établissement, la direction de l'administration pénitentiaire de permettre ainsi qu'il puisse y avoir ces initiatives. J'ai rencontré des personnels très fiers de leur tâche, très conscients de l'importance de leur mission et j'ai voulu leur dire directement également ma reconnaissance. Merci à vous.